

CERTIFICAT

COLLE À CARRELAGE
Mortier colle

ARDAFLEX HPS (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED EP 01 après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société **BOSTIK**
12 Place de l'Iris - Tour Iris - La Défense 2
FR - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Usine de **FR - 28700 SAINVILLE**

le droit d'usage de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED Colle à carrelage pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.



103 MC 236

Décision n° 1419-103 MC 236 du 15 février 2011

Cette décision annule et remplace la décision n° 1232-103 MC 236 du 11 février 2010

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. La liste des certificats en cours de validité est tenue à jour et disponible sur le site internet www.cstb.fr

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Classification : C2-S1 - E

Caractéristiques conformes au référentiel de la certification pour les emplois suivants :

- Chape à base de sulfate de calcium après primaire
- Façade
- PRE : Plancher Rayonnant Électrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles

conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

La fonction "Réducteur de poussière" n'est pas examinée dans le cadre de la certification.

Ce certificat comporte 2 pages qui doivent être diffusées dans leur totalité.

Correspondant

Tél. : 01 64 68 84 06

E-mail : mortiers@cstb.fr

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE ARDAFLEX HPS (gris et blanc)

DOMAINE D'EMPLOI

- Murs et sols intérieurs et extérieurs
- Chape fluide à base de sulfate de calcium après primaire
- Façade
- PRE : Plancher Rayonnant Électrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Taux de gâchage :
de 24 à 26 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 6 l à 6,5 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 2 h.
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PRÉPARATION DES SUPPORTS

| Support | Préparations particulières |
|---|----------------------------|
| Béton cellulaire | |
| Chape fluide à base de sulfate de calcium | |
| Chape asphalte non sablée | |
| Traces de colle en sol | |
| Anciennes dalles plastiques semi-flexibles | |
| Ancien carrelage émaillé non poncé | |
| Ancienne peinture de sol | |
| avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société | |
| application sans primaire voir dispositions complémentaires ci-dessous | |

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- Traitement de la périphérie en local E2 : bande de renfort ARDATOILE marouflée dans ARDASEC XP (400 g/m²). Laisser sécher 3 h au moins, puis appliquer une seconde couche de ARDASEC XP (400 g/m²). Laisser sécher 12 h au moins.
- Produits de jointoiement associés :
 - sur sol chauffant : ARDAJOINT FLEX de la Société BOSTIK,
 - en local E2 : ARDAJOINT N, ARDAJOINT XL, ARDAJOINT FLEX, ARDAJOINT FAST, ARDAL EPOCOLOR de la Société BOSTIK.